

DISTINCTIONS SIA GENÈVE

Deux écoles et des gares primées

Les distinctions de la section genevoise de la SIA ont été attribuées à trois objets, parmi la trentaine d'ouvrages examinés par le jury. Elles ont été remises lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 2 novembre à la FER Genève.

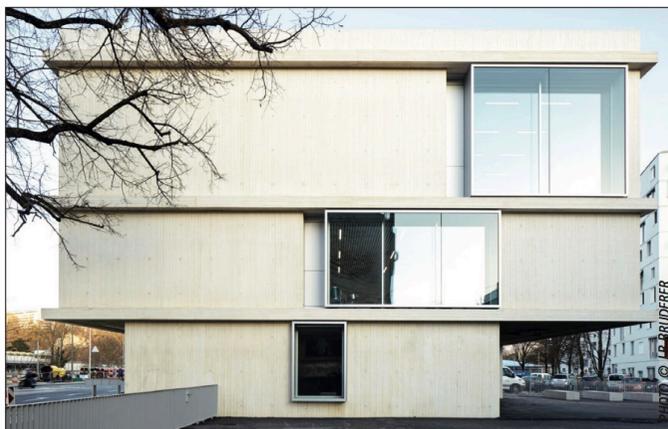
PIERRE CORMON

Des objets d'excellence, en matière d'architecture ou d'ingénierie: c'est ce que récompensent les distinctions attribuées tous les deux ans par la section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA). «Il s'agit de primer un ouvrage plutôt qu'un ingénieur ou un architecte», précise Luciano Zanini, président du jury. Ce sont d'ailleurs les maîtres d'ouvrage qui reçoivent le prix, même si celui-ci honore indirectement les mandataires l'ayant conçu. Trois objets ont été choisis pour l'édition 2020, dont la cérémonie officielle vient d'avoir lieu après avoir été repoussée d'une année, pandémie oblige. Les deux premiers sont des bâtiments scolaires: l'extension de l'école du Val d'Arve, à Carouge, et la nouvelle école

des Vergers, à Meyrin. «C'est un hasard», relève Luciano Zanini. «Comme on a construit beaucoup d'écoles ces dernières années, il n'est cependant pas étonnant d'en retrouver dans notre sélection.» Les distinctions de la section genevoise de la SIA (à ne pas confondre avec celles attribuées par la section romande) sont en effet ouvertes à des objets de tous types: bâtiments administratifs, industriels, logements, ouvrages d'art, aménagements paysagers, etc. Une formule qui a beaucoup évolué.

EVOLUTION

«A l'origine, en 1993, on choisissait une thématique pour chaque édition», raconte Luciano Zanini. «Du coup, des membres se plaignaient que telle ou telle catégorie d'ouvrage ait été oubliée.» Quand la remise des distinctions a



EXTENSION de l'école du Val d'Arve, Carouge.

repris après quelques années d'interruption, en 2016, la SIA a donc changé de formule. Elle a demandé à ses membres de lui soumettre des propositions, qu'il s'agisse d'un objet qu'ils aient réalisé eux-mêmes ou non. Les membres du jury se trouvaient alors face à un nombre substantiel de propositions très disparates et il pouvait être difficile de trouver des critères applicables à tous.

La formule a donc à nouveau changé. Indépendamment des distinctions, la SIA organise habituellement une vingtaine de visites de nouveaux objets par année, ouvertes à ses membres et à des étudiants en architec-

ture. Ces réalisations sont automatiquement retenues comme candidates aux distinctions. Les membres peuvent cependant encore faire des propositions – sur les trente objets examinés pour la distinction 2020, une dizaine sont venus par ce canal. Des visites ad hoc sont alors organisées pour le jury, afin de mettre tous les objets sur pied d'égalité. Tous ceux qui sont retenus font l'objet d'une fiche d'information d'un format prédéfini, toujours par souci d'équité.

JURY DE NEUF MEMBRES

Vient alors le moment de les partager. C'est la tâche des

neuf membres du jury, essentiellement des anciens présidents de la section Genève ainsi que des présidents des groupes professionnels. Quatre critères d'évaluation encadrent les débats, chacun donnant lieu à une note de 1 à 6. Il s'agit du développement durable, de l'intégration dans le site, de la qualité et de l'organisation des espaces ainsi que de l'inventivité et de l'innovation.

«Nous essayons de ne pas distribuer plus de trois distinctions par édition, pour ne pas diluer la valeur du prix», relève Luciano Zanini. «Si davantage d'objets sont d'une réelle qualité et reçoivent des notes très proches, il peut toutefois arriver que nous les primions tous.» Cela a été le cas en 2018.

ARCHITECTES ET PUBLIC PAS FORCÉMENT D'ACCORD

Le troisième objet distingué cette année, les gares du CEVA, a suscité un certain nombre de critiques d'usagers, qui déplorent par exemple les longs cheminements imposés aux personnes à mobilité réduite, le manque de places assises sur les quais ou des escaliers sans main courante. «Cela

montre que les architectes et le grand public ne sont pas forcément d'accord», remarque Luciano Zanini. «Nous avons primé la forme, la lumière, la qualité des circulations, les entrées, les accès au quai. Nous ne nous sommes d'ailleurs pas trompés. Depuis, leurs architectes ont reçu plusieurs prix.» Les trois projets primés ont un point commun: ils sont tous issus de concours. «Quand un projet est choisi par un jury dans lequel a participé le maître d'ouvrage, une entente se crée dès le début de la concrétisation», estime Luciano Zanini. «Les intervenants s'approprient ce choix, puisqu'ils y ont participé, ce qui favorise la qualité de l'ouvrage.» ■



ECOLE DES VERGERS, Meyrin

Les trois lauréats

- Extension de l'école du Val d'Arve, Carouge. Jean-Baptiste Bruderer, architecte ETH SIA.
- Ecole des Vergers, Meyrin. Kristina Sylla Widmann, architecte UDM FAS SIA et Marc Widmann, architecte EAUG FAS SIA.
- Gares CEVA, Genève. Groupement d'architectes Atelier Jean Nouvel et EMA Eric Maria architectes associés.